

■ **Société immobilière Florimont-Lucinge C.**, à Lau-  
sanne, société anonyme (FOSC du 25.01.2001, p. 0608). Le fon-  
dé de procuration Wulschleger Peter engage désormais la société  
par une procuration collective à deux avec pouvoir de grever et  
d'aliéner des immeubles. Procuration collective à deux avec pou-  
voir de grever et d'aliéner des immeubles est conférée à Büchler  
Hans, de Brugg, à Obersigenthal. Procuration collective à deux  
est conférée à Zimmermann Felix, de Habkern, à Dottikon.

Journal no 8538 du 11.09.2003  
(01174830 / CH-550.0.070.176-6)